



## TROPHÉE NATIONAL CROSS COUNTRY MOTO

### ARTICLE 1 – EPREUVE

Le Cross Country est une activité en terrain varié qui a lieu sur circuit fermé présentant des dénivellations, des variations de pente, des changements de direction, des obstacles naturels ou artificiels et qui ont pour but de mettre en valeur l'endurance des pilotes, ainsi que la résistance des machines.

Le Trophée National de Cross Country est une série d'épreuves se déroulant de mars à novembre 2014 qui donnera lieu à un classement cumulé en fin de saison et désignera les vainqueurs de toutes les catégories.

Ces différentes épreuves seront organisées conformément aux prescriptions du règlement national de la FFM, du présent règlement général et du règlement particulier de chaque épreuve.

Les épreuves seront déclarées à la FFM en capacité nationale.

Les droits d'engagement sont fixés à 70€.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du moto club organisateur.

**Tout engagement non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte par l'organisation.**

Les engagements seront clos 10 jours avant la date de l'épreuve. Passée cette date, ils seront majorés de 30€.

En cas de désistement, les droits d'engagement seront remboursés :

- 60 € jusqu'à la date de clôture, après fourniture d'un certificat médical
- 30 € après la date de clôture, après fourniture d'un certificat médical

### ARTICLE 2 – HORAIRES

En fonction du nombre de participants, les pilotes Elites, NCA, NCB et « une manifestation » pourront être amenés à rouler ensemble selon les horaires suivants :

	dimanche
Contrôles administratifs et techniques	8h30 – 10h30
Briefing	11h
Tour de reconnaissance (1T)	12h45
Mise en grille	13h45
Départ	14h
Arrivée NCB	16h30
Arrivée Elite et NCA	17h
Podium	17h30



Si le nombre de participants était trop élevé pour une seule épreuve, les horaires seraient les suivants :

	samedi	dimanche
Contrôles administratifs	18h – 20h	7h – 8h ( <b>réservé NCB</b> )
Contrôles techniques	18h – 20h	7h – 8h ( <b>réservé NCB</b> )
<b>Briefing NCB et licence « une manifestation »</b>		8h15
Tour de reconnaissance (1T)		8h30
Mise en place grille		9h
Départ		9h30
Arrivée		12h
Podium		12h30
<b>Elites et nationaux A</b>		dimanche
Contrôles administratifs		8h30 – 10h
Contrôles techniques		8h30 – 10h
Briefing		12h45
Tour reconnaissance (1)		13h
Mise en grille		13h45
Départ		14h
Arrivée		17h
Podium		17h30

### ARTICLE 3 – CONTROLES ADMINISTRATIFS

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence en cours de validité, de son permis de conduire moto ou de son CASM.

La licence « une manifestation » sera délivrée aux pilotes en possession de leur permis de conduire moto ou CASM et d'un certificat médical de moins d'un an. Le formulaire devra être téléchargé sur le site [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org) rubrique « une manifestation ».

### ARTICLE 4 – CONTROLES TECHNIQUES

Les machines devront être conformes au règlement général du cross-country. Un contrôle de bruit sera effectué.



Pendant l'épreuve, toute machine dont le pot d'échappement est devenu défectueux sera arrêtée pour mise en conformité.

Chaque pilote devra être en possession d'un extincteur et d'un tapis environnemental. Il devra également présenter au contrôleur son équipement de sécurité (casque, dorsale).

## ARTICLE 5 – CATEGORIES

Elite – Nationaux A : Fond rouge chiffres noirs

- E1 : 125 2T et 250 4T
- E2 : 250 2T et 450 4T
- E3 : + 250 2T et + 450 4T

Juniors (moins de 23 ans au 1er janvier 2014)

Vétérans (37 ans au 1er janvier 2014)

Féminines

Equipe de team (2 pilotes)

Nationaux B – Licence « une manifestation » Fond vert chiffres blancs

Catégories idem Nationaux A

## ARTICLE 6 – TOUR DE RECONNAISSANCE

Seules les reconnaissances à pied ou à vélo sont autorisées. Aucun engin à moteur ne sera toléré sur le circuit avant le départ.

## ARTICLE 7 – DEPART

Le départ sera donné par vague de 10 à 20 motos toutes les 30 secondes. L'intervalle de temps entre les lignes sera retranché aux concurrents afin de ne pas les pénaliser. Le signal de départ sera donné par le Directeur de course au moyen d'un drapeau tricolore. Les pilotes seront sur leur moto, moteur coupé. Au signal, ils démarreront leur moto et partiront, puis 30 secondes après, même dispositif pour la vague suivante et ainsi de suite. Si un pilote ne démarrait pas dans les 15 secondes suivant le signal, il serait poussé par les commissaires afin de ne pas gêner les vagues suivantes.

Pour la 1ère épreuve, les 10 premières places seront réservées aux 10 premiers du classement scratch 2013, à condition que leur engagement nous parvienne avant la date de clôture, ensuite dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Pour les autres épreuves, l'ordre de départ sera celui du classement général scratch, puis des inscriptions. Les lignes seront établies à la date de clôture des engagements, les engagements nous parvenant après compléteront les dernières lignes.



Les pilotes de la première ligne seront appelés dans l'ordre du classement.

Au panneau « moteurs coupés », à 3 minutes du départ, la sortie des stands sera fermée et les pilotes qui ne seraient pas encore sur les lignes de départ, partiront après le départ de la dernière ligne, depuis les stands.

## **ARTICLE 8 – RAVITAILLEMENT**

Les concurrents devront obligatoirement ravitailler dans le parc prévu à cet effet. Les ravitaillements se feront moteur arrêté. Toute installation de type derrick est interdite.

Les concurrents devront avoir obligatoirement un tapis environnemental.

Chaque concurrent devra avoir un extincteur qu'il présentera au contrôle technique, en même temps que sa moto.

## **ARTICLE 9 – REPARATIONS**

Les réparations seront effectuées au stand. Toutefois, en cas de panne sur le circuit, le pilote pourra regagner son stand à pied pour prendre de quoi réparer si c'est possible.

Il pourra également réparer avec les pièces qu'il a sur lui ou qui lui seraient fournies par un autre concurrent.

## **ARTICLE 10 – ARRIVEE**

Lorsque le temps sera écoulé, l'arrivée sera donnée sur le concurrent ayant bouclé le plus grand nombre de tours.

Sera déclaré vainqueur le pilote qui aura bouclé le maximum de tours dans le minimum de temps. En effet, il sera tenu compte du décalage de temps entre les lignes à la fin de l'épreuve pour établir le classement final de l'épreuve.

Pour des raisons de sécurité, le Directeur de course peut moduler la durée de la course.

Si la course était arrêtée avant son terme, les points seront attribués ainsi :

- plus de la moitié de la course écoulée : tous les points seront attribués,
- moins de la moitié de la course écoulée : la moitié des points sera attribuée.

## **ARTICLE 11 – REMISE DES PRIX**

Seront récompensées les catégories suivantes :

Les 3 premiers élite et NCA

- Scratch
- E1



- E2
- E3
- Juniors
- Vétérans
- Féminines
- Team

Les 3 premiers NCB et licence « une manifestation » :

- Scratch
- E1
- E2
- E3
- Juniors
- Vétérans
- Féminines
- Team

Les trophées seront obligatoirement remis au podium et aux pilotes concernés. En aucun cas, ils ne pourront être remis à une tierce personne ou faire l'objet d'un envoi.

## **ARTICLE 12 – CLASSEMENTS**

Chaque épreuve donnera lieu à attribution de points par catégorie : 25, 22, 20, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Seuls les 20 premiers marquent des points dans chaque catégorie.

Pour le classement du Trophée National, tous les résultats seront pris en compte. En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par leur place sur la dernière épreuve, puis le nombre de 1<sup>ère</sup> place, 2<sup>ème</sup>, etc...

Un classement TEAM est mis en place sur chaque épreuve: pour y participer, 2 pilotes doivent s'inscrire sous le même nom de team. Chacun des pilotes marquera des points par rapport au scratch, qui seront additionnés pour donner le classement TEAM. Il n'y aura pas de classement cumulé TEAM en fin de saison.

## **ARTICLE 13 – RECLAMATIONS**

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du code sportif national de la FFM. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

## **ARTICLE 14 – SANCTIONS**

Les sanctions seront prises conformément au code sportif.

## **RÉCAPITULATIF DES SANCTIONS :**



## CONTRÔLE TECHNIQUE

Machine non conforme ou non présentée	refusée au départ
Niveau sonore non conforme	refusée au départ
Changement de machine	disqualification
Fraude de cylindrée	disqualification

Si pendant la manifestation, la machine excède de 2 db/A le maximum autorisé, le pilote sera arrêté et devra réparer. Il ne pourra repartir qu'après autorisation du Directeur de course.

## REPARATIONS ET RAVITAILLEMENT

Contraire au règlement	disqualification
Non utilisation du tapis environnemental	disqualification
Moteur en marche	disqualification
Effectué sur le circuit	disqualification
Transport d'essence sur le pilote	disqualification
Fumer	disqualification

## DEPART

Changement de ligne	disqualification
---------------------	------------------

## CIRCUIT

Couper ou sortir du circuit	disqualification
Casser des banderoles ou des piquets 1ère fois	Avertissement
Récidive	1 tour en moins

## ARTICLE 15 – ASSURANCE

Les organisateurs devront souscrire une assurance auprès de la compagnie de leur choix.

## ARTICLE 16 – APPLICATION DU PRESENT REGLEMENT

Tous les points non prévus au présent règlement seront examinés par le jury, conformément aux règlements de la FFM. Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et en accepter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif de la FFM.

## ARTICLE 17 – OFFICIELS

Directeur de course :  
Commissaires sportifs :  
Commissaires techniques :



Commissaires de piste :

## ARTICLE 18 – REGLES ENVIRONNEMENTALES

- Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.
- Il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental.
- Prévoir dans le parc d'assistance des points de dépôt des liquides (bidons ou fûts) pour huiles, liquides de refroidissement, de freins, etc...
- Etre attentif au niveau sonore des machines et de la sonorisation, orienter les hauts parleurs vers le public et non vers les riverains.
- Faire des annonces renouvelées au micro pour sensibiliser les pilotes aux règles environnementales et leur demander de reprendre les pneus usagés et tous les déchets qu'ils auraient pu produire.
- Prévoir dans le parc assistance et aux abords des containers, poubelles et sacs à ordures en nombre suffisant (participants et public), un ou plusieurs points d'eau, des toilettes et douches pour les participants ainsi que des toilettes pour le public.
- Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher le stationnement sur les bas côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.
- Enlever la signalétique dès la fin de l'épreuve